

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 JUIN 2011

L'an deux mil onze, lundi six juin à 20 heures 30, le conseil municipal s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GODEFROY, Maire.

Présents : MM. PLAIS Claude, LECOMTE Jean-Claude, LECOMTE Roger, FOULON Eric, FONTENEAU Jean-Claude, ROUSSET Patrick, HUMBLOT Arnaud DUPONT François, BOUTTIER Régis ,PETIT Laurent, TOLLET Yves, CHAILLOUX Nathalie, Sabrina LECAMUS,

Absent (s) excusé(s): M, VEL Gérard Michel VILLENEUVE BONNET Olivier, TRAVERS Pascal DESHAYES Daniel

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude LECOMTE

La séance est ouverte à 20 heures 30. Monsieur le Maire demande s'il y a des questions sur le dernier compte-rendu, pas d'observation le compte rendu de conseil de mai est donc approuvé.

I – COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

- **Urbanisme** : compte-rendu de la précédente commission est donnée, 4 demandes de permis de construire ont été étudiées dont la construction d'une véranda au 19 rue du Breil, réhabilitation d'une maison d'habitation au lieudit « La Petite Rousselière », un garage au 1 Impasse des Capucines, et la construction d'une maison d'habitation au lieudit « Les Hautes Goupillères ». Egalement trois déclarations préalables pour un division d'un terrain Rte des Haies, construction d'un appentis 3 rue des Violettes et une extension d'une maison d'habitation au lieudit « Les Bois ».
- **Travaux de voirie** commission du 19 mai. Suite à l'aménagement des parkings en centre bourg, la commission a réexaminé la question du stationnement face au n°6 place de l'Eglise, suite aux observations formulées par certains membres du conseil lors de la séance du 2 mai 2011. Considérant différents paramètres, proximité de la place de l'église, configuration des lieux-carrefour formé par la sortie de la place de l'église et le chemin des vignes ainsi que de la RD 52, difficulté pour certains engins agricoles de s'engager dans la voie qui conduit au chemin des Vignes, incohérence à instaurer un stationnement sur un espace normalement réservé aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, poussettes, alors qu'ailleurs nous mettons tout en œuvre pour empêcher les véhicules d'emprunter les trottoirs, la réalisations des places de stationnement serait en contradiction avec l'esprit du PAVE(plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) prévu par la loi du 11 février 2005 dite « loi handicap ». Ce document, en cours d'élaboration introduit notamment une notion de continuité dans le cheminement et déplacement des piétons, fauteuils roulants, etc...la commission propose donc de ne pas matérialiser les places de stationnement comme envisagé initialement, - de prendre contact avec le propriétaire afin d'installer soit des bacs à fleurs, des barrières ou des quilles afin d'empêcher tout stationnement en épi devant les commerces. M Daniel DESHAYES a été informé des propositions formulées par les membres de la commission. Le conseil municipal valide les propositions de la commission par 9voix POUR et 5 abstentions.
- **Proposition devis pour stores extension réfectoire cantine** deux devis sont présentés, à savoir :
Entreprise LYNCONIL pour 1619.98 € ttc
" TECHNIC ALU pour 1980,10 € ttc. L'entreprise LYNCONIL est retenue et la pose doit intervenir le 5 juillet prochain.

- **Commission travaux : Tranche 3 Groupe scolaire**

Présentation de la dernière tranche de travaux envisagée depuis trois ans : aménagements extérieurs et divers travaux de rénovation des couloirs et deux classes du primaire.

- *Ravalement des façades de l'ensemble maternel et primaire*
- *Aménagement d'un local dans l'ancien logement au profit de la maternelle pour rangement des vélos*
- *Réfection des terrains de jeux, une partie en gazon et une partie en sol stabilisé*
- *Aménagement de l'extérieur avec accès maternelle primaire et logements locatifs*
- *Projet de fermeture avec clôtures et portails sur façade avant*
- *Etude et modification de la voirie pour création de stationnement afin de libérer la chaussée, création d'un cheminement piéton.*
- *Réfection des peintures des parois classe1 et dégagement 1et bureau de direction*
- *Revêtement de sol PVC classe 4 (CM)*
- *Création sonnette d'appel en pignon du bureau de direction*
- *Liaison téléphonique entre les deux groupes*

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 JUN 2011

- *Signalétique groupe scolaire (totem ou autre)*
Les membres de la commission retiennent l'ensemble des travaux avec :
 - 1/ l'aménagement extérieur 5 (voir copie jointe) avec plateau surélevé prioritaire aux piétons
 - 2/ clôture avec muret et barreaudage profil arrondi – prévoir variante pour modèle « oobamboo »
modèle proposé et joint à la commission
 - 3/prévoir portillon pour accès piétons
 - 4/ prévoir mise en place de poubelles et cendriers
- Ces travaux sont inscrits au budget 2011. Le conseil municipal décide de lancer l'appel d'offres en procédure adaptée.

Pour tous ces travaux les membres du conseil sollicitent la subvention CDL (Dotation de base dans le cadre de la Convention Développement Local du conseil général) soit 11 000€ représentant 34% de travaux hors taxes, soit 32000€ environ.

Un avenant devra être présenté par la Communauté de Communes dans le cadre du CDL car en 2010 nous avons demandé cette aide pour l'agrandissement du réfectoire de la cantine.

II – AGENCE POSTALE COMMUNALE

Une nouvelle convention d'organisation de l'agence postale communale qui ouvrira ses portes le 1^{er} octobre 2011 est présentée aux membres du conseil municipal. L'indemnité mensuelle est revalorisée à hauteur de 950 € pour une amplitude d'ouverture au public de 60 heures/mois. Suite à l'entretien qui a eu lieu avec Mme VANNIER responsable auprès de la Poste, les boîtes postales seront installées à l'extérieur de la poste. Il est possible de conserver l'enseigne « La Poste ». D'autre part, il convient d'arrêter les horaires d'ouverture, après lecture des propositions faites, les horaires sont fixés de la manière suivante : Lundi Mardi Jeudi Vendredi et Samedi de 9 à 11 h.30 et le mercredi de 14 à 16h.30, soit 15 heures d'amplitude. Le poste créé est de 18 heures hebdomadaire. La formation de l'agent recruté aura lieu du 19 au 30 septembre, soit sur Lombron ou Connerré, cette formation sera remboursée par la Poste. Le conseil municipal avait autorisé le maire à signer cette nouvelle convention en date du 08 novembre 2010.

Pour information, pendant les vacances d'été soit du 25 juillet au 3 septembre la poste sera ouverte uniquement le matin de 9 à 11 h 30.

III – REFORME TERRITORIALE

Suite à l'élaboration du projet du schéma départemental de coopération intercommunale par le préfet en date du 26 avril dernier, les conseils municipaux et organes délibérants des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunal) disposent d'un délai de trois mois afin d'apporter leur avis sur les propositions de fusions ou d'extension de périmètre des EPCI. Si aucune délibération n'est prise cela équivaut à une approbation des propositions établies par le Préfet. Le schéma départemental doit être arrêté au 31 décembre 2011. Puis viendra le temps de la mise en œuvre des projets contenu dans le schéma départemental soit une année pendant laquelle le schéma de cohérence territoriale (SCOT) devra voir le jour. Document d'urbanisme déterminant un projet de territoire qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles en matière d'urbanisme, d'habitat de déplacements et d'équipements commerciaux dans un environnement préservé et valorisé à l'échelle de plusieurs groupements de communes. Après divers échanges entre les membres du conseil municipal, Monsieur le maire informe les membres du conseil qu'une réunion aura lieu à la préfecture le 9 juin avec la communauté de communes du pays bilurien et du plateau calaisien afin de prévoir l'avenir en cas de fusion et de séparation. Les membres présents sont favorables au départ de la CCPB vers le Pays du des Brières et du Gesnois. Le conseil se prononcera en juillet quant à la décision définitive d'intégrer la Communauté de Communes du pays des Brières et du Gesnois.

V – DIVERS

Repas des anciens prévu le dimanche 18 septembre, les invitations seront organisées comme les années précédentes. Le repas sera proposé par Coccimarket.

- **Voie d'accès à la maison de retraite** : les propositions d'achat avec les riverains sont accordées reste celle de M JARRIER et de M JUARES. Monsieur JARRIER sollicite un « échange » entre une partie de la parcelle B 216 de 164m2 ET LES PARCELLES CADASTR2ES b 195-196-1531 pour 140 m2. Le conseil se prononce à l'unanimité pour cette transaction.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 06 JUILLET 2011

- **Association sportive du collège de Connerré** sollicite une subvention pour la qualification de l'équipe de hand ball. Une subvention est déjà accordée lors de l'élaboration du budget celle-ci s'élève à 870 € en 2011. Avis défavorable à cette demande.
- **Enquête publique extension élevage avicole du GAEC FROGER BARBIER sur la** commune de Saint Michel. Cette enquête publique a lieu pendant un mois du 7 juin au 7 juillet, le conseil municipal n'émet aucune observation sur ce dossier.
- **Compte-rendu du conseil communautaire**, du 21 avril est remis à chaque conseiller.
- Avis d'un dépôt de plainte en gendarmerie pour détérioration de mobilier urbain, commis par le transporteur MORY à l'entrée de l'Ime, un mât avec candélabre est à remplacer.
- **Dates des élections 2012:** présidentielles les 22 avril et 6 mai et législatives les 10 et 17 juin.
- **Message de l'association des maires** alertant les collectivités d'une fraude au démarchage publicitaire d'une entreprise
- **Remerciements de M Le Maire** au profit de l'association Art'Dué pour le transformateur peint place de l'église, ainsi que M DUPONT pour sa participation à la mise en place des suspensions florales

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions diverses.

Monsieur LECOMTE Roger informe le conseil que des tables pique nique au lieudit « les 3 chênes » ont été volées.

Prise de dates : commission d'appel d'offres VOIRIE 2011 lundi 20 juin à 18 heures

Commission de fleurissement à voir à la séance de juillet

La séance est close à 22h.55 minutes. Prochaine réunion lundi 04 juillet à 20h.30